

# NAISSANCE ET PREMIERS PAS D'UN OFFICE PUBLIC DÉDIÉ À LA LANGUE OCCITANE

**BILAN PLURIANNUEL  
D'ACTIVITÉ 2016-2020**



Gropament d'Interès Public entre :



**BIEN PLUS QU'UNE LANGUE** [www.ofici-occitan.eu](http://www.ofici-occitan.eu)

# SOMMAIRE

- == CARTE D'IDENTITÉ DE L'OFFICE** **P.4**
- == L'IMPULSION D'UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE VERTUEUSE AU PROFIT DE LA LANGUE OCCITANE** **P.5**
  - Une articulation État/Régions qui a gagné en efficacité
  - Un espace de dialogue et de collaboration qui doit être consolidé
  - Un partenariat qui génère des engagements financiers plus forts pour la langue
- == DES PREMIÈRES ANNÉES TOURNÉES VERS L'URGENCE : DÉVELOPPER LA TRANSMISSION DE LA LANGUE** **P.8**
  - Donner la priorité à l'école et aux jeunes générations
  - Accompagner l'usage de la langue : un espace d'actions qu'il reste à investir pour l'Office
- == AGIR SUR LES REPRÉSENTATIONS LIÉES À LA LANGUE OCCITANE : DÉPLOIEMENT DES PREMIERS DISPOSITIFS** **P.12**
  - Les premières actions vers le grand public se mettent en place
  - Une réflexion nationale sur le statut des langues régionales qu'il convient d'alimenter
- == L'OFFICE, L'AMBITION D'ÊTRE UN RELAIS AU SEIN DU PAYSAGE INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF AFIN DE FAVORISER L'IMPLICATION DE TOUS** **P.13**
  - Des relations institutionnelles historiques renforcées et de nouveaux liens à construire
  - Des collaborations avec les acteurs de terrain qui doivent être consolidées
- == LA MISSION D'OBSERVATION ET D'INFORMATION : MISE EN PLACE DES FONDATIONS** **P.15**
  - Première étape : la collecte de données
  - Quant à l'avenir : diffuser et informer

Pour plus d'informations sur l'Office et son action, n'hésitez pas à consulter notre site internet et ses actualités : [www.ofici-occitan.eu](http://www.ofici-occitan.eu) et vous inscrire pour recevoir notre lettre d'information « Correspondència ».

## **OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE**

[contact@ofici-occitan.eu](mailto:contact@ofici-occitan.eu)

### **Antenne Occitanie (siège social)**

22 boulevard du Maréchal Juin  
31 406 Toulouse Cedex 9

### **Antenne Nouvelle-Aquitaine**

14 rue François-de-Sourdis CS 81383  
33 077 Bordeaux Cedex

Crédit photo : P3 : OPLO - P4 : Darnaud Antoine / Maugendre David /  
Région Occitanie / Région Nouvelle-Aquitaine - P10 : OPLO  
Conception réalisation : Office public de la langue occitane /  
Laurent Granger consultant  
Impression Reliefdoc - Août 2020  
Reproduction interdite sauf autorisation.

# L'Office public de la langue occitane, bien plus qu'un outil pour la langue

Les circonstances d'émergence de l'Office public de la langue occitane dans le paysage institutionnel ont été tout sauf évidentes : alors que pour d'autres langues régionales, à l'image du breton, la création d'Offices linguistiques remonte à une vingtaine d'années, l'union de l'État et des ex-Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées au sein de l'OPLO date de septembre 2015. Cette naissance, fruit de plusieurs années de travail de préfiguration, a laissé place à de nouveaux défis.

Celui des moyens tout d'abord : comment l'Office, pensé et imaginé pour couvrir un territoire de 13 départements, peut-il, suite à la fusion des Régions, intervenir avec la même équipe et des moyens de fonctionnement presque identiques sur une aire linguistique de désormais 22 départements ?

Celui de la légitimité ensuite : quelle place occuper, à l'interface entre le secteur associatif et d'autres collectivités territoriales ? Quelle articulation trouver avec les politiques publiques culturelles, hors du champ d'action de l'Office, alors même que langue et culture sont deux axes fondamentaux et complémentaires ?

Celui de la méthode enfin : comment mettre en œuvre une politique linguistique partenariale cohérente, alors même que les besoins exprimés, l'historique de l'implication des acteurs publics et privés et la vitalité de la langue occitane sont si différents sur ce territoire immense ?

Si l'objectif paraît pourtant simple et partagé par tous les acteurs de la langue - accroître le nombre de locuteurs actifs -, le lancement de ce nouvel outil commun fut une gageure.

Le choix des administrateurs sur ces premières années a été celui de parer au plus urgent : assurer l'instruction et la distribution des aides aux opérateurs linguistiques, concerter afin de se doter d'un plan d'action pour les années à venir, et se concentrer sur le développement d'actions en faveur de la transmission de la langue par l'école.

2020 est une année importante : des dispositifs inédits ont été lancés, l'État a souhaité renforcer sa participation financière, l'équipe est élargie et stabilisée. Preuve que l'Office entame le premier tournant de son histoire : il ne s'agit plus de poser les fondations, mais bien de se déployer et d'investir des espaces qui n'ont pas pu l'être jusque-là.

Parmi ces chantiers à venir, les plus stratégiques concernent sans doute la socialisation de la langue d'une part, et la dynamique d'union avec tous les acteurs associatifs et institutionnels, y compris d'autres langues régionales, d'autre part.

Quatre ans après la mise en route opérationnelle de l'Office, nous avons pris le temps de regarder le chemin parcouru et surtout d'envisager ce qu'il reste encore à construire. Loin d'un « satisfecit », nous avons tâché de regarder en face les échecs, les dysfonctionnements, ou encore ce qu'il nous a été impossible à mener jusqu'à présent. Plus que jamais, aujourd'hui, il nous faut continuer à grandir avec tous ceux et celles engagés pour la langue, et ceux qu'il reste encore à convaincre.

## Charline Claveau

Présidente de l'Office public de la langue occitane  
Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine  
déléguée aux Langues et cultures régionales



## Une gouvernance tripartite pour le pilotage...



**1<sup>er</sup> Vice-président :**  
**Patric Roux**  
Conseiller régional délégué  
d'Occitanie

Conseillers régionaux d'Occitanie  
siégeant dans les instances :  
**Dominique SALOMON**  
**Nadia BAKIRI**



**Présidente :**  
**Charline Claveau**  
Conseillère régionale déléguée  
de Nouvelle-Aquitaine

Conseillers régionaux de  
Nouvelle-Aquitaine siégeant  
dans les instances :  
**Mumine OZSOY**  
**Marc OXIBAR**

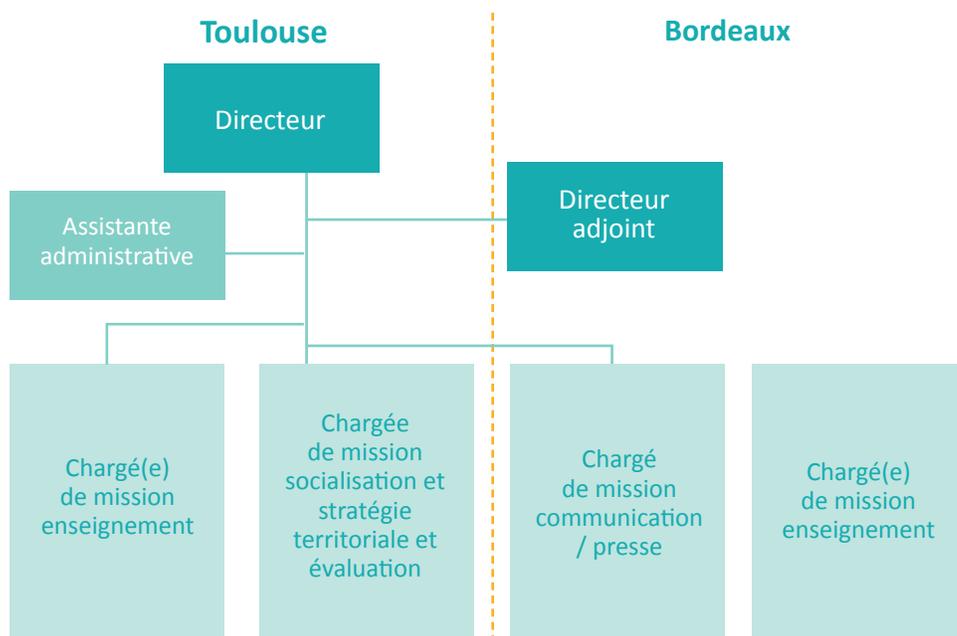


**2<sup>ème</sup> Vice-président :**  
**Benoît Delaunay**  
Recteur de l'académie  
de Toulouse

Représentant de l'État  
siégeant dans les instances :  
**Michel ROUSSEL**  
Directeur régional des affaires  
culturelles d'Occitanie

Au sein de l'Office, les décisions sont prises par le vote des élus/représentants des trois institutions lors des Assemblées générales (pour les décisions portant sur les actions de l'Office) ou des Conseils d'administration (pour l'organisation interne de l'Office).

## ...et pour la mise en œuvre, une équipe sur deux sites



**Création administrative :**  
Septembre 2015

**Mise en fonctionnement effectif :**  
Mars 2016

**Statut juridique :**  
Groupement d'Intérêt Public entre  
l'État et les Régions  
Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

**Domaine d'intervention :**  
Politique linguistique  
(enseignement, transmission et  
socialisation de la langue occitanienne,  
notamment par le biais des  
médias)

**Type d'actions :**  
Actions en « propre » et  
« redistribution » des aides et  
subventions pour le compte de ses  
membres.

**Territoire :**  
22 départements

*NB : Domaine de la politique culturelle  
(manifestations, édition littéraire...)  
géré en direct par les Régions et l'État  
avec l'appui du Cirdoc-Institut occitan  
de cultura*

*A titre de comparaison et à  
périmètre de mission identique...  
des équipes et des territoires pour  
mettre en œuvre des politiques  
linguistiques*

*Office public de la langue basque :  
4 partenaires publics et une équipe  
de 14 ETP pour un territoire d'un  
demi-département*

*Office public de la langue  
bretonne : 8 partenaires publics  
et une équipe de 25.5 ETP pour  
5 départements (incluant une  
mission toponymie / terminologie)*

# L'impulsion d'une dynamique partenariale vertueuse au profit de la langue occitane

**92% de la population** des territoires de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie et du Val d'Aran se déclarent **en faveur du maintien ou du développement de la langue occitane**, et près de **8 personnes sur 10** se disent **favorables à des actions publiques en ce sens**.

Ces résultats, issus de l'enquête sociolinguistique pilotée par l'Office en 2020 portant sur 8 000 personnes, permettent d'asseoir la conviction qui a guidé l'action de l'OPLO : **face à un tel attachement de la population à la langue occitane, la reconquête linguistique est un objectif qui doit être affirmé et porté par tous les niveaux de collectivités, de la commune jusqu'à la Région, avec la contribution de l'État.**

Dès sa création, l'Office a ainsi œuvré à renforcer son partenariat fondateur entre l'État et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

## Une articulation État/Régions qui a gagné en efficacité

La promotion des langues et cultures régionales est une **compétence partagée**, c'est-à-dire non propre à une seule collectivité ou à l'État, **comme le dispose la loi NOTRe**. Si un certain nombre d'actions est mené par les uns et les autres, la création de l'Office est le **premier pas vers une articulation formalisée des actions des Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et de l'État**.

Dans la construction de cette articulation, l'Office est cependant confronté à une situation complexe : un périmètre territorial très étendu, sans commune mesure avec celui des autres langues de France, un nombre très important d'acteurs territoriaux distincts, des logiques de fonctionnement différentes entre services déconcentrés et décentralisés.

Ce **jeune partenariat institutionnel** a toutefois permis à l'Office l'appropriation d'un **nouvel espace de coopération** :

- Avec la **signature, dès janvier 2017, d'une convention ministérielle en faveur du développement de l'enseignement de la langue occitane** et s'appliquant aux 5 rectorats concernés.
- Avec l'**harmonisation, via l'Office, de l'intervention publique en soutien à des acteurs interrégionaux** : 1<sup>ers</sup> financements sur contributions interrégionales de Canopé-Cap'oc (production et diffusion de matériel pédagogique), d'Oc-bi (soutien à l'enseignement bilingue public) dès 2016, d'Aprène (formation des enseignants du réseau Calandreta) dès 2018.
- Mais aussi avec l'**extension territoriale de dispositifs régionaux plébiscités en matière de politique linguistique** :
  - depuis 2017, les **bourses pour encourager des étudiants à se diriger vers l'enseignement de l'occitan ENSENHAR Étudiant** ont été étendues aux ex-régions Languedoc-Roussillon et Limousin ;
  - l'**aide financière au passage du Diplôme de Compétence en Langue** est désormais **accessible en Nouvelle-Aquitaine** ;
  - et à partir de l'année scolaire 2020-2021, le dispositif de formation d'enseignants d'occitan **ENSENHAR Professeur** sera étendu à la région Occitanie !

## Un espace de dialogue et de collaboration qui doit être consolidé

Malgré ces premières avancées, l'Office demeure un **espace de dialogue qu'il reste à légitimer et renforcer**, et ce, plus particulièrement à l'échelle nationale et auprès de certains services déconcentrés.

Ainsi, par exemple, dans un contexte de **réforme du baccalauréat et du lycée** accentuant fortement la concurrence entre l'occitan et l'ensemble des autres disciplines, l'Office a déployé divers moyens d'action :

- Des **recommandations techniques** en amont de la publication de la réforme (2018) pour réduire la concurrence entre l'occitan et les autres disciplines et maintenir une valorisation de l'option à l'examen, mais non prises en compte par le ministère ;
- Des **actions politiques**, au sein de ses organes délibérants, avec le dépôt par les Régions d'une motion adressée au Président de la République, aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour les langues régionales prévoyant un statut et des moyens consolidés et pérennes pour l'enseignement public et privé sous contrat ;
- La **production de données d'analyse de l'impact des mesures** à l'échelle des quatre académies avec une enquête auprès des enseignants d'occitan du secondaire pour consolider les éléments chiffrés sur les effets de la réforme, et confirmer une **baisse significative de près de 20% des effectifs** au lycée sur les 4 académies que couvre l'Office.

### La question de créer un statut de l'enseignement de l'occitan est donc toujours d'actualité.

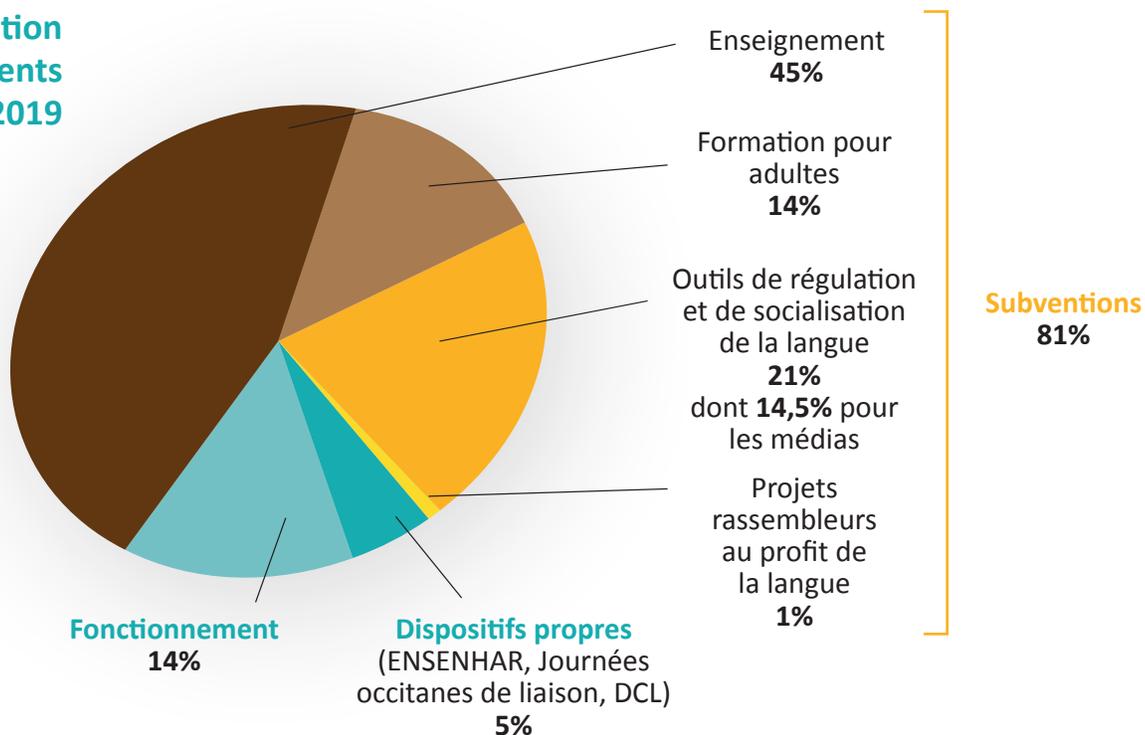
Par ailleurs, **d'autres chantiers dans le secteur de l'enseignement connaissent une mise en œuvre parfois plus lente**, sur le plan des **déclinaisons académiques de la convention cadre pour le développement de l'enseignement de l'occitan** par exemple : la convention pour l'Académie de Bordeaux a été mise en place dès 2017, et dès 2018 pour celle de l'Académie de Limoges. La convention portant sur l'Académie de Toulouse, associant de nombreuses collectivités, a été adoptée en 2019, et celle portant sur l'Académie de Montpellier, durant l'été 2020.

## Un partenariat qui génère des engagements financiers plus forts pour la langue

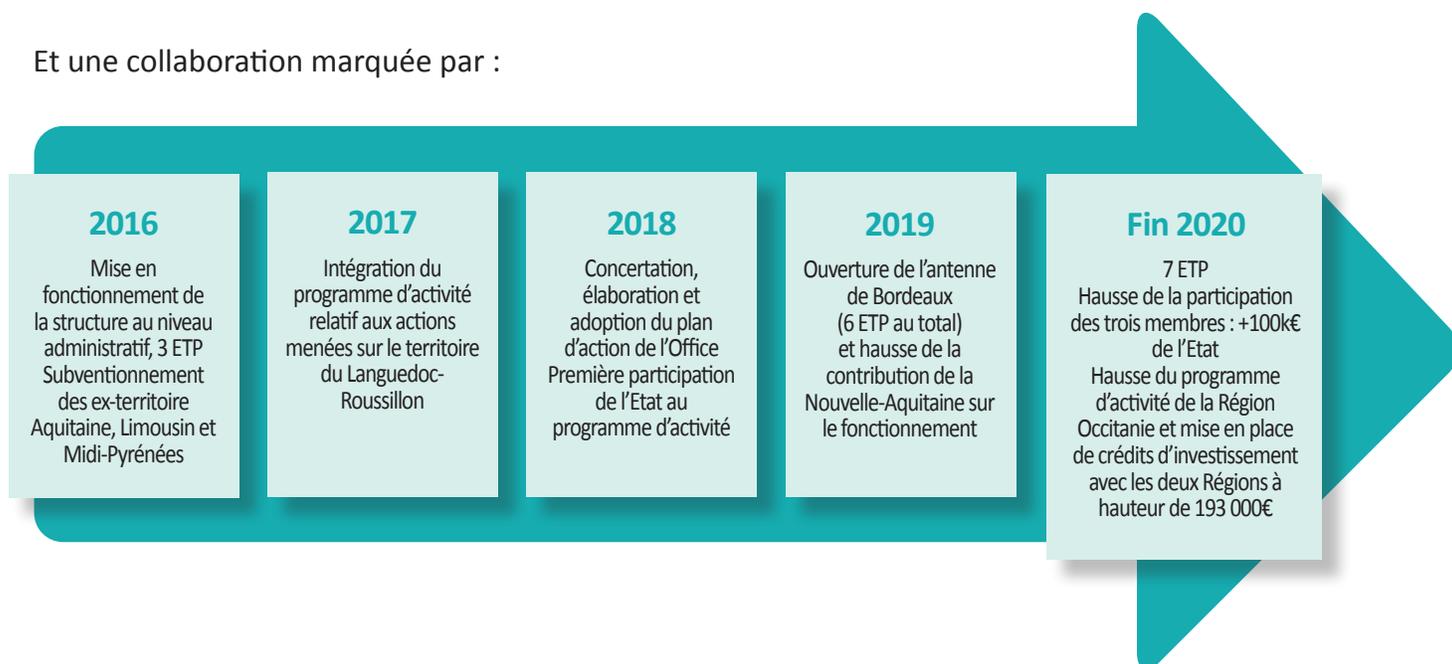
Malgré les **contraintes budgétaires importantes pesant sur les collectivités**, l'Office a travaillé à la mise en œuvre d'une politique linguistique commune à trois institutions, sur 22 départements.

En **2017**, les contributions des Régions et de l'État s'élevaient à **2.747 M d'€**, et atteignent en **2020** **près de 3.117 M d'€**<sup>1</sup> dédiés à la fois au **programme d'activité** (subventions ou dispositifs de bourses) et au **fonctionnement** (masse salariale, marchés publics...), un budget cependant inférieur aux autres offices au regard du périmètre d'action et du territoire couvert.

## Répartition des engagements financiers 2019



Et une collaboration marquée par :



Outre les contributions des membres, l'Office a recueilli en 2019 des financements externes à hauteur de **191 900 €<sup>2</sup>** destinés à réaliser une enquête sociolinguistique sur la langue occitane d'une ampleur inédite. Par ailleurs, **sont demandés pour fin 2020**, près de **14 000 €/an financés par l'ANRT pendant 3 ans** dans le cadre d'une bourse de recherche CIFRE<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> En tenant compte de crédits d'investissement co-gérés avec les deux Régions

<sup>2</sup> Un financement européen et du de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre de 166 500 € dans le cadre du programme POCTEFA et des fonds complémentaires pour ajouter un volet qualitatif à cette enquête à hauteur de 25 430 € dans le cadre d'un programme de coopération internationale Québec-Nouvelle-Aquitaine

<sup>3</sup> Conventions Individuelles de Formation par la Recherche

# Des premières années tournées vers l'urgence : développer la transmission de la langue

## Donner la priorité à l'école et aux jeunes générations

Face à la **baisse continue du nombre de locuteurs**, l'urgence pour l'Office a été d'agir pour **améliorer l'offre d'enseignement scolaire**, qui constitue un levier **fondamental vers la reconquête linguistique**.

La langue occitane est enseignée depuis de très nombreuses années de manière extensive (initiation, option ou LV2), mais son enseignement intensif (bilingue), est plus récent :

- Dès **1979** dans des écoles du **réseau associatif Calandreta** qui a ensuite structuré une offre en collège et récemment en lycée ;
- Depuis **1989**, dans **l'enseignement public** avec le soutien des réseaux associatifs de la **Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc (FELCO)**, les **Centres Régionaux des Enseignants de l'Occitan (CREO)** et d'Oc-bi.

Cette offre s'est étoffée au fil des années, atteignant, en 2019-2020, **plus de 950 sites d'enseignement**, pour **plus de 48 000 élèves** de la maternelle à l'université sur les 22 départements que couvre l'Office.

Cependant, des **freins au développement persistent** : manque de ressources enseignantes formées, conditions de travail parfois difficiles pour les enseignants (suivi de nombreux niveaux, statut de remplaçants pour un nombre important de professeurs titulaires<sup>4</sup>, choix encore limité pour le matériel pédagogique,...), rupture de la continuité pédagogique sur certains territoires, concurrence accrue avec les autres disciplines, déficit de valorisation territoriale de l'occitan à l'extérieur de l'école... **Apprendre et enseigner l'occitan ou en occitan à l'école n'est pas une mince affaire, alors que cela peut être une porte d'entrée vers la langue pour toute la famille !**

## > Exemples d'actions de l'Office

### ► Le déploiement de dispositifs de formation pour augmenter le nombre d'enseignants

De l'avis de tous, associations professionnelles ou partenaires publics, le **manque de ressources enseignantes est l'un des principaux freins au développement de l'enseignement**, notamment dans le 1<sup>er</sup> degré.

C'est donc en amont qu'il faut agir, avec le soutien d'acteurs de l'enseignement supérieur.

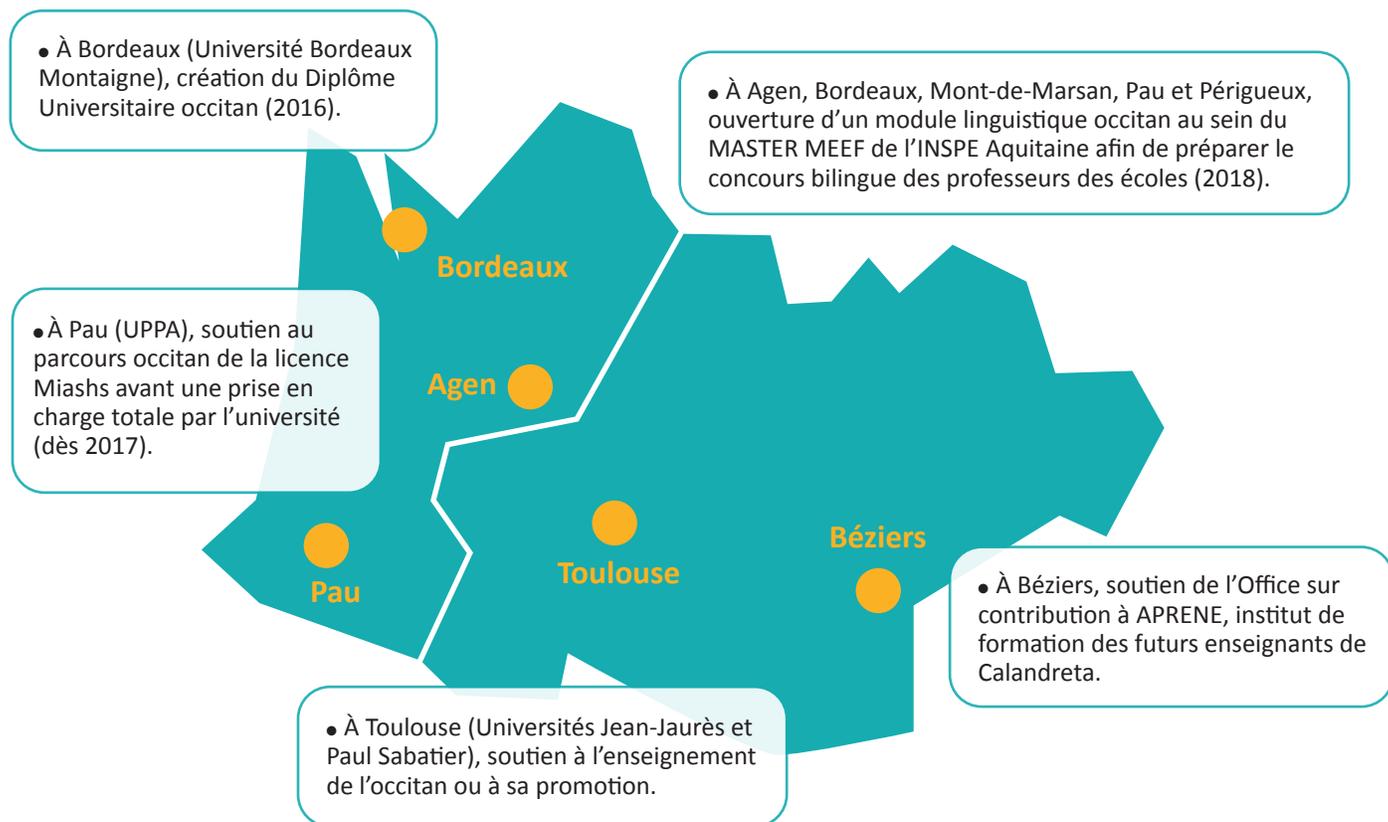
Ainsi, depuis 2017 l'Office a déployé plusieurs mesures :

- **Le développement des aides ENSENHAR Étudiant et Professeur**, avec **67 bénéficiaires depuis 2017**, et des évolutions majeures du dispositif accessible aux professeurs et professeurs en 2019 (notamment un maintien intégral du salaire par l'Éducation nationale dans l'académie de Bordeaux et une durée de formation prolongée).



<sup>4</sup> Titulaire en zone de remplacement : le professeur doit exercer sur plusieurs établissements

• **L'appui à la création de filières d'enseignement supérieur**, en particulier quand elles permettent de se destiner aux métiers de l'enseignement :



• **Le soutien à la création d'une préparation à la première agrégation** de langue occitane (2018).

Et **depuis 2017**, pour tous les occitanophones voulant certifier leur niveau en langue occitane dans leur quotidien professionnel, un **soutien financier pour près de 40 candidats au Diplôme de compétence en langue (DCL) Occitan<sup>5</sup>** (déjà près de 40 candidats soutenus par l'Office).

## ► **L'accompagnement des élèves dans l'apprentissage**

### > **Via un soutien financier croissant aux acteurs de terrain liés à l'enseignement**

Au cours de ses premières années d'existence, conformément aux orientations approuvées, l'Office s'est attaché à renforcer le maillage associatif permettant le maintien et le développement de l'enseignement de la langue occitane, avec une **augmentation constante des subventions allouées pour atteindre plus d'1,305 M d'€ en 2020**.

Et notamment :

- **Pour le développement de l'enseignement bilingue dans le secteur public**, un renforcement dès 2017 de l'aide à **Öc-bi (+50 000€)** fléchée sur la création d'une mission de développement en Occitanie.
- **Pour le développement de l'enseignement immersif associatif :**
  - **+ 10 000 € pour la Fédération Aquitaine des Calandretas en 2018 ;**
  - **+ 130 000 € en 2020 à la Confédération des Calandreta** pour le soutien au démarrage du lycée de Montpellier.

<sup>5</sup> Diplôme créé par le ministère de l'Éducation nationale, certifie le niveau linguistique selon le cadre européen commun de référence pour les langues

## > Mais aussi grâce à des actions ciblées sur les jeunes

Les élèves sont également au centre de l'attention de l'Office, avec la mise en œuvre de **nombreuses actions pour faciliter l'apprentissage et renforcer l'attractivité des cursus occitans** :

- **Des manuels scolaires** élaborés et édités par le réseau Canopé-CAPÒC et mis à disposition gratuitement pour tous les élèves bénéficiant d'un enseignement de l'occitan (hausse de financement de 50 000 € en 2017),
- **Un chèque-livre *Libe-Libre !*** de 20 euros pour l'achat d'un ouvrage jeunesse en occitan à **chaque enfant scolarisé en section bilingue ou en classe immersive** dans les académies de Bordeaux et Limoges à la rentrée 2020,
- **Un coup de pouce** aux familles et aux enseignants **pendant le confinement**, avec la mise à disposition gratuite de **dessins animés et séries doublés en occitan par Conta'm**; à la rentrée 2020, mise en place de **tarifs préférentiels** sur la future plateforme òCVOD de programmes en occitan pour les **écoles bilingues et immersives** d'Occitanie et Nouvelle-Aquitaine en **complément de tous les programmes audiovisuels accessibles gratuitement** sur ÒCtele, la première chaîne de télévision en occitan,
- **Des journées et des semaines occitanes** dans les collèges et les lycées de Nouvelle-Aquitaine, afin de promouvoir l'apprentissage de l'occitan au-delà du collège et **renforcer la continuité pédagogique** avec le lycée autour d'activités ludiques.



## Accompagner l'usage de la langue : un espace d'actions qu'il reste à investir pour l'Office

La **transmission de la langue occitane** et sa **socialisation** sont les **deux axes d'intervention de l'Office**. Si les actions de l'Office en matière de transmission, en particulier dans le champ de l'enseignement, sont nombreuses et de plus en plus structurées, **son rôle dans le champ de la socialisation linguistique reste encore à définir**, d'autant que ce champ concerne l'ensemble des partenaires publics, de la commune à l'État, en fonction de leurs compétences respectives.

Par exemple, quelle place trouver sur la thématique de la signalétique bilingue, activée de manière hétérogène par les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État ? Ou encore dans le secteur médiatique, quelle modalité d'accompagnement retenir dans le respect de l'indépendance éditoriale, et en complémentarité avec les autres financeurs publics ?

Néanmoins, l'Office s'attache à **favoriser l'apprentissage linguistique d'intérêt personnel** via un important soutien à **l'offre de cours pour adultes** ainsi qu'aux **activités linguistiques de proximité** : en moyenne depuis 2017, **près de 380 000 €** sont dédiés chaque année aux réseaux IEO<sup>6</sup> et aux CFPO(C)<sup>7</sup>.

Le Groupement soutient également des **médias pour la production de programmes en langue occitane**, en particulier dans les **secteurs audiovisuel et radiophonique** (en moyenne **436 000 € entre 2017 et 2019**). Ces secteurs, notamment l'audiovisuel, sont **également soutenus directement par les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie**, via la signature de Contrats d'Objectifs et de Moyens avec ÒCtele, ainsi que via des aides spécifiques aux radios. Les radios occitanes sont également financées par l'État dans le cadre du FSER<sup>8</sup>.

Les années à venir laissent donc entrevoir de **nombreux défis pour l'Office dans le champ de la socialisation** de la langue occitane, et notamment :

- **Soutenir**, en cohérence avec les choix de l'Assemblée générale de l'Office, les **actions permettant d'environner l'enfant**, pour que la pratique linguistique ne se limite pas à l'école, mais s'étende à la famille et à l'espace public de proximité ;
- **Développer de l'ingénierie pour pouvoir répondre aux collectivités** volontaires afin de mettre en œuvre des actions de proximité, notamment sur la signalétique (y compris sonore), en complément des dispositifs d'aide existant dans certains territoires ;
- **Ouvrir un chantier de réflexion sur les médias occitans**, en vue de renforcer la présence de la langue dans l'espace médiatique, y compris à travers des partenariats avec des médias francophones ;
- **Définir, avec le CIRDOC-Institut occitan de cultura, les espaces à privilégier ou les partenariats à créer pour accroître la présence de l'occitan dans les espaces publics** (via des pratiques culturelles, sportives, culinaires...).

<sup>6</sup> Institut d'Estudis Occitans

<sup>7</sup> Centres de Formacion Professionala Occitans

<sup>8</sup> Fonds de soutien à l'expression radiophonique

# Agir sur les représentations liées à la langue occitane : déploiement des premiers dispositifs

## Les premières actions vers le grand public se mettent en place

Si l'enquête sociolinguistique pilotée par l'Office en 2020 sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et le Val d'Aran, permet de constater une **baisse du nombre de locuteurs**, elle montre également une **hausse sensible de la transmission familiale**. Cela laisse entrevoir une fin de la « vergonha », la « honte de parler patois », et l'amélioration de l'image et des représentations de la langue occitane puisque désormais **85% des habitants pensent que « l'occitan permet aux gens de s'attacher à leur territoire »**.

Ce constat vient renforcer les conclusions des **ateliers de concertation menés en 2018 par l'Office** dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action **en faveur de l'amélioration de l'image et la visibilité de la langue occitane et de l'implication des collectivités dans cette dynamique de réhabilitation**.

Il est donc important pour l'Office d'agir auprès du grand public afin de valoriser la langue occitane :

- Via le vote, en 2018, d'une **stratégie de communication** pour les années à venir ;
- À travers la préparation d'une **campagne de communication grand public** en partenariat avec les collectivités de premier niveau,
- En soutenant des **initiatives novatrices**, comme la course participative en faveur de la langue « La Passem », organisée pour la première fois en 2018.

## Une réflexion nationale sur le statut des langues régionales qu'il convient d'alimenter

Outre ces actions de terrain, l'Office a aussi pour objectif de **soutenir une dynamique d'échange auprès des décideurs, en coordination avec les autres offices et acteurs des langues régionales**.

Ainsi, que ce soit par des **actions politiques lors des assemblées délibérantes** de ses membres ou par sa **participation à des événements nationaux et internationaux** tels que la journée du 8 avril 2019 au Palais du Luxembourg<sup>9</sup> ou encore une journée de travail organisée à Bruxelles par la Generalitat de Catalunya.

L'Office est convaincu que l'amélioration du statut des langues régionales en France ne peut passer que par des actions communes et concertées avec les autres acteurs des territoires concernés. Cela doit passer par la structuration et l'animation d'un réseau pérenne, qui reste à construire.

<sup>9</sup> Journée, co-organisée par ELEN, Réseau européen pour l'égalité des langues, le Congrès permanent de la lenga occitana et Kevre Breizh

# L'Office, l'ambition d'être un relais au sein du paysage institutionnel et associatif afin de favoriser l'implication de tous

Des relations institutionnelles historiques renforcées et de nouveaux liens à construire

## > Des liens tissés avec les Départements, notamment sur l'enseignement en occitan

Les Départements, parce qu'ils ont une **vision fine des dynamiques de leur territoire**, sont des **partenaires clés pour l'Office**.

Si les moyens humains restreints de l'Office n'ont pas permis jusqu'à présent de créer de relation étroite avec les 22 départements, plusieurs liens se sont construits au fil des ans :

- **Appui technique aux Départements dans le cadre de l'élaboration des objectifs liés aux conventionnements académiques** pour le développement de l'enseignement de l'occitan et dans leur mise en œuvre ;
- **Échanges dans le cadre de divers projets de l'Office** : déploiement de campagnes de communication sur l'enseignement de l'occitan, participation à des instances thématiques (*Comitat-conselh* préfiguratif de l'Office, comité de pilotage de l'enquête sociolinguistique...).

## Un dispositif expérimental de partenariat territorial lancé en 2019

**La Dordogne, 1<sup>er</sup> département à conventionner avec l'Office :**

- **Pour consolider et développer l'enseignement de l'occitan** (organisation d'une journée de liaison collège-lycée, distribution de plaquettes d'information sur l'enseignement de l'occitan...),
- **Pour accroître la visibilité de la langue dans l'espace public, (partenariat lié aux vidéos « Lenga d'òc, lenga de còr »** autour de la langue occitane, ses représentations et son ancrage en Dordogne par *Òc-tele*, plaquette d'informations à destination des communes...),
- **Pour renforcer l'évaluation de la politique linguistique publique** (résultats de l'enquête sociolinguistique avec focus territorial, premiers outils d'observatoire créés par l'Office...).

## > Mais aussi des actions d'accompagnement envisagées vers les communes et intercommunalités volontaires...

Parce que l'échelon local est souvent le premier relais de la population (informations sur la scolarité, événements culturels locaux...), il est **essentiel, pour le développement de politiques publiques cohérentes et partenariales, de sensibiliser les élus sur les possibilités de valoriser leur territoire à travers la langue et la culture occitanes.**

Sur le modèle des **Offices publics de la langue basque et de la langue bretonne**, et, plus récemment de l'Institut du Galo, l'Office souhaite **accompagner les collectivités sur différents chantiers internes en partenariat avec les acteurs de terrain** (partage d'expériences entre élus locaux, mise en place de signalétique bilingue, ouverture d'une filière d'enseignement...).

Ainsi, grâce à la définition d'une **stratégie territoriale centrée sur des territoires dynamiques en matière de langue et culture occitanes** (via la présence d'un enseignement, d'associations, d'événements culturels ou encore de collectivités proactives), **l'Office prévoit ses premiers accompagnements à la rentrée 2020, en lien avec le CIRDOC-Institut occitan de cultura.**

## Des collaborations avec les acteurs de terrain qui doivent être consolidées

Outre les acteurs institutionnels, l'Office est également **en lien avec environ 80 organismes** œuvrant dans le champ de la politique linguistique, notamment dans le cadre des subventions qu'il attribue.

C'est donc avec la **volonté d'entamer un dialogue qualitatif avec ses interlocuteurs de terrain** que l'Office a lancé en 2018 une importante démarche de concertation et qui a **rassemblé plus de 180 participants sur 5 départements**. A l'issue de ces travaux communs, l'OPLo a décidé d'inclure dans **son plan d'action la mise en place d'outils de dialogue** avec ses partenaires, associatifs et institutionnels.

Ainsi, en **mars 2019**, l'Office a réuni un **Comitat-Conselh préfiguratif**, en qualité d'instance consultative. La pérennisation et l'amplification de cet **outil expérimental** sont à l'étude. Ainsi, il pourrait à l'avenir être sollicité sur la stratégie, les enjeux, les perspectives à moyen ou long terme, de même que sur les projets de dispositifs propres de l'Office.

Après ses premières années d'existence, l'Office **va consolider ses relations avec des acteurs associatifs/privés structurants**, notamment par la **mise en place prochaine de conventionnements pluriannuels avec divers acteurs** (par exemple lo Congrès permanent de la lenga occitana, le réseau Calandreta, Oc-Bi... et ce dès la fin d'année 2020).

# La mission d'observation et d'information : mise en place des fondations

Pour sensibiliser la population et les élus et renforcer l'engagement en faveur de la langue occitane, il est nécessaire d'apporter des éléments tangibles confortant la présence de l'occitan sur le territoire et l'attachement qu'elle suscite.

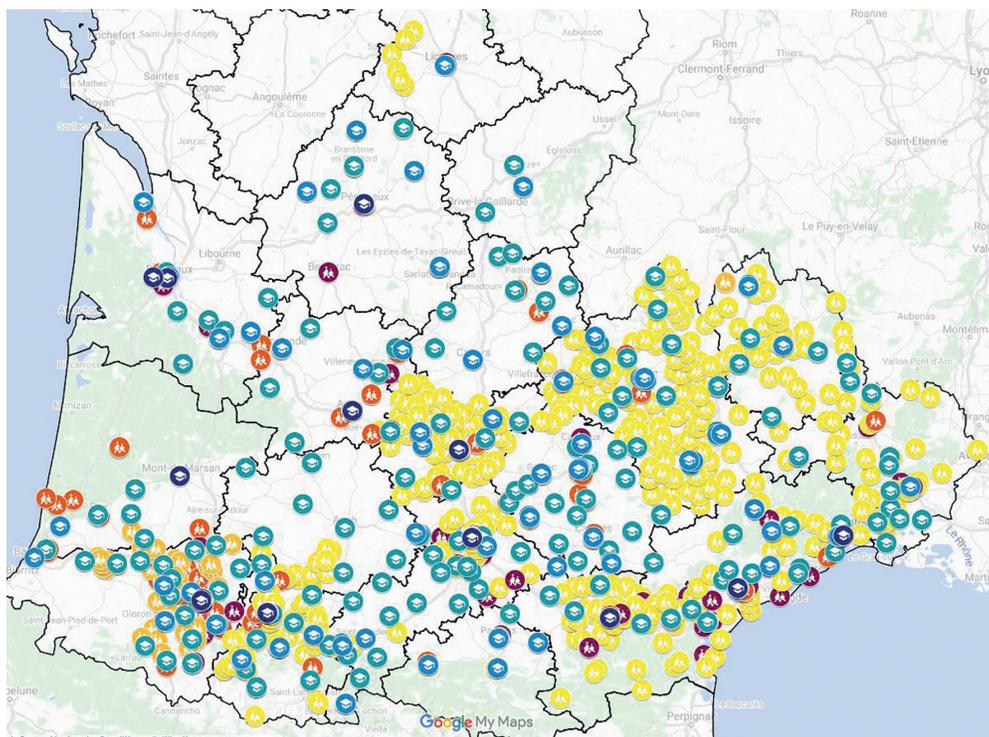
Pour cela, et afin d'appuyer le travail de terrain des associations qui ont massivement fait part, lors de la concertation menée en 2018, d'importantes difficultés à communiquer autour de l'offre linguistique et culturelle, l'Office a pour mission d'informer, de manière régulière, sur l'occitan (pratique linguistique, représentations, offre d'apprentissage et de socialisation de la langue...).

## Première étape : la collecte de données

L'enjeu, sur un tel territoire, est de pouvoir compiler et centraliser les informations, qu'il s'agisse du développement de l'enseignement, de la localisation d'un établissement scolaire ou de cours pour adultes ou encore d'initiatives portées par des collectivités.

Dès 2018, l'Office a travaillé à un état des lieux sur la base d'informations institutionnelles et associatives, et a réalisé une cartographie de ces données (accessible sur le site de l'Office), avec la publication, pour la première fois en 2019, d'un bilan complet de rentrée sur les 4 académies couvertes par l'action de l'Office.

Outre des informations factuelles sur l'offre en matière de langue occitane, il est parfois nécessaire de faire le point sur la pratique linguistique : l'Office s'est donc emparé de l'enjeu qui consistait à relancer une enquête sociolinguistique sur son territoire, grâce à l'obtention de fonds européens et de fonds de coopération Québec-Nouvelle-Aquitaine, en questionnant 8 000 personnes par téléphone.



L'enquête sociolinguistique de l'Office, un projet d'une ampleur inédite pour réaffirmer la nécessité d'une action publique forte au profit de la langue occitane qui permet :

- De faire le bilan et constater les évolutions de la pratique linguistique sur les territoires des ex-régions Aquitaine et Midi-Pyrénées,
- De disposer pour la première fois d'éléments d'analyse sur les ex-régions Limousin et Languedoc-Roussillon et sur la Charente occitane,
- D'aller chercher des éléments comparatifs chez nos voisins du Val d'Aran (Espagne), où la langue bénéficie d'un statut de co-officialité,
- D'ajouter, pour la première fois, un volet qualitatif sur les représentations et perceptions de la langue occitane à travers une série d'entretiens auprès d'une soixantaine de personnes (résultats finaux en 2021). Celui-ci sera complété par un programme de recherche de 3 ans lancé par l'Office dédié à l'analyse des représentations sociolinguistiques dans le domaine de l'enseignement de l'occitan, avec l'objectif d'élaborer une argumentation scientifique qui vise à démultiplier les leviers de motivation chez les enfants et les parents.

## Quant à l'avenir : diffuser et informer

Ces premiers travaux d'identification réalisés, il s'agit maintenant de valoriser l'offre au plus près des territoires pour une appropriation large et un usage commun.

Avec, par exemple, la création en 2018 d'un dépliant « Je me jette à l'oc » destiné à sensibiliser les élus et élus locaux sur la présence de la langue et culture occitanes à l'occasion de la course la Passem en Béarn, bientôt répliqué dans le cadre d'un partenariat avec des Parcs Nationaux Régionaux...



Ou encore des dépliant sur l'occitan au collège et au lycée, élaborés en partenariat avec l'Éducation nationale et diffusés massivement au sein de tous les établissements du 2<sup>nd</sup> degré proposant l'occitan à la rentrée 2020.



Les défis pour l'Office restent encore nombreux en matière d'observation et d'information, avec l'objectif de mise en place d'un observatoire interactif et de base de données publiques et cartographies pour le grand public mais également pour répondre aux besoins de la communauté éducative ou de chercheurs...